

# CONTACT

OCTOBRE  
2016

Vol. 35  
No 5

ISSN 0830 0084

## MOT DU MAIRE

Bravo pour vos efforts à composter

Nous avons débuté le compostage à l'automne 2013 et depuis, le volume de matières traitées augmente de façon intéressante. Nous avons en 2014 210 tonnes de matières recyclées et en 2015 nous atteignons 229 tonnes, soit une augmentation de 9 %. Notre objectif était d'atteindre 300 tonnes à la fin de 2015 et à voir depuis un certain temps le nombre de bacs bruns le long des rues, nous devrions l'atteindre d'ici peu. Le compostage nous permet d'éviter d'enfouir des matières qui ont encore une valeur et qui produisent par leur décomposition du méthane qui est un gaz 21 fois plus néfaste sur l'environnement que le dioxyde de carbone. Cet effort collectif fait en sorte que notre impact contre les gaz à effet de serre est plus significatif que si nous étions que quelques personnes à faire du compost. En plus d'avoir un effet positif sur l'environnement, le compostage nous permet d'obtenir un compost de qualité deux fois par année et ce, sans frais. En terminant, je souhaite que chaque citoyen poursuive ses efforts pour que nous puissions continuer d'augmenter la quantité de matières traitées.

Le maire, Francis St-Pierre

**MAIRE** FRANCIS ST-PIERRE

### CONSEILLERS

POSTE N° 1 YVE ROULEAU  
POSTE N° 2 MARIE-ÈVE DUFOUR  
POSTE N° 3 ROLAND PELLETIER  
POSTE N° 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT  
POSTE N° 5 DAVID LEBLANC  
POSTE N° 6 FRANCIS RODRIGUE

- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- [www.stanaclet.qc.ca](http://www.stanaclet.qc.ca)
- COURRIEL : [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)



## MOT DES JARDINS DE LESSARD

La Soupe de la récolte fut une réussite avec près de 100 assiettes servies.

Églantine Georgère, traiteure, nous a fait découvrir ses plats très nourrissants et appétissants. Guy Bouillon présentait ses nombreuses variétés de légumes biologiques de Jardin nature et Nadia Vaillancourt de La Cabotine a apporté des végétaux de la région, séchés et mis en poudre, en gelée, etc. Pour sa part, Marise Bélanger de Manger Saison étalait ses délicieuses conserves sucrées ou marinées.

Un merci à toutes les personnes qui ont participé à cette activité !



## SOIRÉE DES AÎNÉ(E)S

Le Club Lions de Saint-Anaclet annonce sa traditionnelle soirée récréative pour les aîné(e)s.

Cette rencontre est prévue pour le jeudi 6 octobre 2016 à 19h30 dans la salle communautaire du Pavillon L'Héritage, 10 rue du Collège.

Au programme de la soirée, nous vous proposons des jeux de société, du bingo, de l'animation et un goûter pour clôturer la soirée. Et c'est gratuit!

Les personnes qui auraient besoin d'information ou d'un transport sont invitées à appeler sans hésiter Francine Julien au (418) 722-7278 ou Michel Gallant au (418) 724-6474.

Club Lions de Saint-Anaclet

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier,

**DÉPÔT POUR LA DEUXIÈME ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018.**

#### QUE :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2016-2017-2018 de la municipalité de Saint-Anaclet a été déposé à mon bureau le 8 septembre 2016.

Que pour l'exercice financier 2017 du rôle d'évaluation foncière 2016, 2017, 2018 de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre x de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 4-14 à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 4-14 sont disponibles à l'hôtel de ville de Rimouski au 205, avenue de la Cathédrale C.P. 710, Rimouski G5L 7C7;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la ville de Rimouski à l'attention de monsieur Jean-Pierre Morneau;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 14<sup>e</sup> jour de septembre 2016.**

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

## VACANCES

Veuillez prendre note que je serai en vacances du 14 octobre au 21 octobre inclusivement.

Donc, si vous prévoyez faire la location d'une salle, de chaises et de tables pendant cette période, je vous suggère fortement de communiquer avec moi au 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus.

Je vous remercie de votre collaboration. Carl



On se costume, et de plus, il y aura plusieurs surprises au rendez-vous.

Au menu : hot-dog, frites, dessert et breuvages. Prix: 8 \$ adulte, 5 \$ enfant et 25 \$ famille (parents et enfants)

Pour information : 418-721-6641



## LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

**Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 6 septembre 2016.**

Dépôt des états financiers et des prévisions budgétaires pour l'année 2016.

Autorisation à demander le versement de la subvention discrétionnaire du député pour les travaux de pavage du rang 4 Ouest. (Réso.2016-09-101)

Adoption du règlement 446-2016 – code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. (Réso. 2016-09-102)

Adoption du règlement 447-2016 – code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. (Réso. 2016-09-103)

Acceptation du plan d'intervention 2014-2018 pour le programme sur la taxe d'accise concernant le réseau d'aqueduc et d'égout. (Réso. 2016-09-104)

Demande d'aide financière au programme PIQM pour refaire les installations de la patinoire. (Réso. 2016-09-105)

Renouvellement des mandats des membres du CCU pour les 2 prochaines années. (Réso. 2016-09-106)

Adoption du règlement 438-2015 visant à modifier certaines dispositions du règlement de zonage 428-2014. (normes pour clôture – intégration d'un lot dans la zone Rb-129 (rue Langlois). (Réso. 2016-09-107)

Autorisation à faire l'acquisition du terrain 5 970 076 au coût de 5 000 \$. (Réso. 2016-09-108)

Demande de prolongation du délai d'adoption des règlements de concordance du plan d'urbanisme, de zonage, de lotissement et des permis avec ceux de la MRC Rimouski-Neigette. (Réso. 2016-29-109)

Le Conseil municipal donne une motion de félicitations à monsieur Frédéric Mcsween et madame Catherine pour avoir gagné le prix patrimoine de la MRC Rimouski-Neigette dans la catégorie sauvegarde, restauration et conservation pour leur projet de restauration de la maison Lavoie située au 53, rue de la Gare.

Le Conseil municipal donne une motion de félicitations à monsieur Jean-Paul Plourde et madame Gervaise Gagné pour avoir reçu une mention au prix du patrimoine de la MRC Rimouski-Neigette dans la catégorie sauvegarde, restauration et conservation pour leur projet de restauration, de la maison Roy située au 450, rue Principale Ouest.

## COLLECTE DES REBUTS MONSTRES

Nous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la semaine du 11 octobre. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :



- Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction ne sont pas ramassés.
- De plus, tout le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur) ne sera pas ramassé.

### MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les chauffe-eau.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement **s'inscrire avant le 7 octobre à 16 h 30** en composant le 418 723 2816 pour donner leurs coordonnées.

La collecte débutera dès le mardi 11 octobre à 8 heures par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.

## SOUPER HALLOWEEN CLUB LIONS

Le Club Lions de Saint-Anaclet organise un souper qui aura lieu le samedi 29 octobre à l'occasion de l'Halloween au Centre Communautaire Régis St-Laurent à 17 h 30.

On se costume, et de plus, il y aura plusieurs surprises au rendez-vous.

Au menu : hot-dog, frites, dessert et breuvages. Prix: 8 \$ adulte, 5 \$ enfant et 25 \$ famille (parents et enfants)

Pour information : 418-721-6641



## NOUVELLE DE LA FABRIQUE

Bonjour,

C'est un véritable plaisir de vous faire part des résultats du concert de Mme Colette de Courval qui s'est tenu le 10 septembre 2016. Au moment d'écrire ces lignes, il reste une facture à recevoir et j'estime que le revenu net sera légèrement supérieur à 4 500\$. Un gros merci à Mme de Courval pour sa prestation que tous les gens présents ont appréciée et pour sa générosité envers notre fabrique. Si nous pouvons sauver notre église dans le futur, ce sera grâce à des personnes généreuses telles que Mme de Courval qui s'investissent pour la sauvegarde de ce bien commun.

Je vous rappelle que nous tiendrons notre déjeuner bénéfique le dimanche 23 octobre prochain et que votre participation est toujours grandement appréciée. Si nous voulons faire des réparations à nos bâtiments, il faut être en mesure de dégager des surplus, si minimes soient-ils. En terminant, je vous rappelle que l'Opéra de Rimouski sera à notre église le dimanche 11 décembre 2016 pour un concert de Noël. Nous tenons à vous préciser que le prix des billets pour ce concert sera plus élevé que le prix habituel. Votre présence à ce concert, même avec le prix des billets plus élevé, est primordiale.

Maurice Lepage, Président

## FORUM SUR L'IMPLICATION BÉNÉVOLE

### Invitation

Le Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette sollicite votre participation à une journée forum le 22 octobre prochain sur le thème de l'implication bénévole. L'activité aura lieu à la salle Anicet-Proulx, 8 rue du Parc à St-Narcisse.

Déroulement de la journée

- 8 h 30 Accueil
- 9 h 15 Mot de bienvenue
- 9 h 30 Les clés de la collaboration pour une implication gagnante par madame Patsy Clapperton, conférencière, UMANO – stratégies conseils
- 12 h 00 Dîner sur place
- 13 h 15 Portrait du bénévolat au Québec par monsieur Fimba Tankoana, directeur général de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec
- 13 h 35 Ateliers sous forme de café du monde, Trouver des pistes de solutions.
- 15 h 00 Regard sur la journée
- 15 h 45 Clôture

Frais d'inscription : 10 \$ par personne, incluant l'activité, le dîner et la pause-santé. Prière de confirmer votre présence par téléphone au 418-722-7010 ou par courriel à l'adresse suivante : [reception.cabriki@globetrotter.net](mailto:reception.cabriki@globetrotter.net)

La date limite pour l'inscription et la réception du paiement est le 14 octobre prochain.

\* Possibilité de covoiturage, informez-vous lors de votre inscription.

## UN P'TIT PEU D'URBANISME

### L'entreposage résidentiel

L'automne est déjà à nos portes et nombreux sont ceux qui se préparent à entreposer leurs biens personnels pour la saison hivernale. Sachez qu'il existe des normes afin de préserver la quiétude entre le voisinage et l'apparence extérieure de votre propriété.

Voici les principales règles que vous devez respecter :

« Pour les **usages résidentiels**, l'entreposage extérieur de certains produits, véhicules et objets est autorisé aux conditions suivantes :

- a) L'entreposage d'une **roulotte**, tente-roulotte, bateau ou motoneige ou autre véhicule en état de fonctionner.
- b) L'entreposage de bois de chauffage pour **usage privé** dans la cour **arrière** seulement. La hauteur maximale permise est de 1,2 mètres, sauf s'il est entreposé dans un abri.

Tout le bois entreposé doit être proprement empilé et cordé et en aucun temps il ne peut être laissé en vrac sur le **terrain**. »

Je tiens aussi à revenir sur l'installation des abris d'hiver pour y apporter plus de précisions au sujet de leur implantation. L'article 201 du règlement de zonage se lit comme suit :

« L'installation d'un **abri d'hiver** est permise entre le 15 octobre d'une année et le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante.

Tout **abri d'hiver** doit être construit de plastique, toile tissée ou de panneaux peints démontables.

La distance minimale entre cet abri et l'emprise de la rue est de deux (2) mètres. »

En espérant que la nature nous offre encore de belles journées ensoleillées pour nous permettre de faciliter notre hivernage et d'apprécier les belles couleurs de l'automne.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en bâtiment et en environnement.

## BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Voilà les activités à venir à la bibliothèque Roger-Fournier :

- 4 octobre 2016 : Les conteurs Daniel et Georgette Projean seront présents à partir de 19h00 à la bibliothèque.
- 22 octobre 2016 : Bricole pour agrémenter ta maison à l'occasion d'Halloween (5-9 ans). De 9h00 à 11h00 à la bibliothèque (inscription avant le 20 octobre 2016).
- 25 octobre 2016 Un film d'horreur pour 12-17 ans sera présenté à partir de 19h00 à la bibliothèque. (Pop corn et surprises incluses).

Le 4 novembre à l'occasion du Salon du Livre de Rimouski, nous recevons en soirée un conteur en collaboration avec le Pavillon Héritage. Suivez nous sur Facebook pour plus de détails.



## LIGUE DE BALLE DONNÉE MOLSON DE SAINT-ANACLET

Avec la présence de 140 personnes lors de son souper, la Ligue de Balle Donnée Molson de Saint-Anaclet a procédé à son 30<sup>e</sup> Méritas au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet le 17 septembre dernier.

Alignement PMM a raflé trois trophées à l'enjeu : celui de champions de la saison régulière (le trophée \*Joël Proulx\*), celui des séries de fin de saison (le trophée \*Gaéтан Pelletier\*) ainsi que le trophée \*Jean-Doris St-Laurent\* pour la meilleure gérance de l'année. Gouttières Anaclet s'approprie le trophée pour le meilleur taux de participation.

Au niveau des honneurs individuels, Jérôme Gagnon (Alignement PMM) est le joueur le plus utile à son équipe en saison régulière, Pierre Thibeault (Bois Franc Expert) est le meilleur frappeur pour les coups de circuit avec 24 en saison régulière, David Boulianne (Bois Franc Expert) est la recrue de l'année, Étienne Collin (CarrXpert) est le joueur le plus sous-estimé, Alain Chevarie (Miralis) est le gentil homme, Patrick Thériault (Gouttières Anaclet) est le joueur qui s'est le plus amélioré, Pierre-Luc Jean (Cantine A.S.L.) est le meilleur frappeur A+, Jean-François Ouellet (Gouttières Anaclet) est le meilleur frappeur A, Vincent Côté (Gouttières Anaclet) est le meilleur frappeur B+, Félix Bois (Plomberie de l'Est) est le meilleur frappeur B, Frédéric Brisson (Gouttières Anaclet) est le joueur des séries pour l'équipe finaliste et David Dionne (Alignement PMM) pour l'équipe gagnante.

Des remerciements à tous nos commanditaires d'équipes et ainsi qu'à la collaboration de Desjardins Caisse de la Rivière Neigette, la Brasserie Molson, le Club Lions et la Municipalité de Saint-Anaclet.

Gaéтан Pelletier, secrétaire

**Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?**

[municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)  
ou  
du lundi au vendredi de  
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30  
tél. : 418 723-2816,  
au 318, Principale Ouest

**Rédaction :** Joanne Pinel

**Mise en page :** Richard Ruest

**Impression :** Tendence Impression

**Prochaine parution :** Novembre 2016

**Tombée des articles :** 20 octobre 2016

**Vous désirez rencontrer le maire ?**

Le maire Francis St-Pierre est disponible sur rendez-vous. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816.

**Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :**

3 OCTOBRE

7 NOVEMBRE

5 DÉCEMBRE

### RECONNAISSONS NOS JEUNES

Le conseil municipal a adopté lors de la séance publique du 5 octobre 2015 en conformité avec sa politique de dons et d'aide financière un programme visant à encourager l'implication de notre jeunesse de 0 à 20 ans.

Nous vous invitons donc à soumettre une candidature. Le formulaire d'inscription et les règlements sont disponibles au bureau municipal et sur le site web de la municipalité.

Les gagnants et gagnantes seront dévoilés lors du cocktail du Nouvel An en janvier 2017. Un prix de 100\$ sera remis à chaque gagnant et gagnante qui se sont distingué dans un des trois volets : implication sociale, culturelle ou performance sportive. Chaque nommé recevra un certificat d'attestation de sa mise en candidature.

Un comité de quatre personnes évaluera les candidatures. La date limite est le 30 novembre.

**METTEZ UN JEUNE À L'HONNEUR.** Yve Rouleau, conseiller – Loisir et culture

### COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE SUR MUSIQUE

Les cours de conditionnement physique sur musique donnés par Christine Brisson ont débuté le 26 septembre au centre communautaire. Il reste toujours de la place pour de nouvelles inscriptions. Ces cours sont offerts les lundis de 19 h 40 à 20 h 40 et les jeudis de 19 h à 20 h et ce pour une durée de 10 semaines. Le coût est fixé à 45 \$.

Infos et inscriptions au (418) 725-5389 auprès de Carl ou par courriel au [clavoie65@hotmail.com](mailto:clavoie65@hotmail.com).

### LA CAISSE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE NEIGETTE FIÈRE PARTENAIRE DE VOS PROJETS!

La Semaine de la coopération marque le lancement du programme Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette qui permet de soutenir financièrement les organismes à but non lucratif qui sont membres de la Caisse.

Les organismes qui souhaitent bénéficier d'un soutien financier pour concrétiser leur projet pour l'année 2017 doivent déposer leur demande d'aide financière au siège social de la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette, à partir du lundi 17 octobre jusqu'au vendredi 16 décembre 2016 (16h) ou encore par courriel au [catherine.m.lord@desjardins.com](mailto:catherine.m.lord@desjardins.com).

Les règlements et le formulaire de demande d'aide financière sont disponibles à votre Caisse ou sur le site internet de la Caisse : [www.desjardins.com/caisseriviereneigette](http://www.desjardins.com/caisseriviereneigette).

Informations: Catherine Lord, agente aux communications [catherine.m.lord@desjardins.com](mailto:catherine.m.lord@desjardins.com)  
418 723-6798 poste 732-2111



**Desjardins**  
Caisse de la Rivière Neigette

Coopérer pour créer l'avenir

Le 6 septembre dernier avait lieu la remise des prix du **concours Maisons fleuries**. Près d'une trentaine de personnes ont assisté à cette remise de prix. Rappelons que le concours a eu lieu le 6 août dernier avec les juges Mme Cécile Dionne et M. Jean Rocheleau de Rimouski. Ceux-ci ont aimé parcourir les rues de la municipalité et ils ont trouvé le village charmant. Le comité tient aussi à remercier M. Roland Pelletier pour les photos et le power point présenté lors de cette soirée. Voici les gagnants du concours :



Ferme 456 4<sup>e</sup> rang Ouest Ferme Hudon et fils  
Propriété de Michel, Serge,  
Steve et Régis Hudon et leurs  
conjointes

Marge avant 57 Principale Ouest Gaétane Lavoie  
réduite



Commerce 17 Jean Claude Fortin

Résidence Village 46 Jean Ghislaine Bélanger Mario  
1<sup>er</sup> Desroiers



Résidence Village 83 Lechasseur Martine Pinel et Francis St-  
2<sup>e</sup> Pierre

Résidence Village 210 Principale Graziella Bernier et Michel  
3<sup>e</sup> Ouest Gagnon



Résidence  
Hors-Village  
1<sup>er</sup>

475 Principale  
Ouest

Clémence et Réal St-Laurent



Résidence  
Hors-Village  
2<sup>e</sup>

581 Principale  
Ouest

Hélène Gagné et Réjean  
Pouliot



Résidence  
Hors-Village  
3<sup>e</sup>

63 Melchior Poirier

Jean-Claude Bélanger



Élites

618 Principale  
Ouest

Martine Bérubé et Maurice  
Lepage



Coups de cœur

543 rg 3 est

Marie-Claude Ouellet Michel  
Roy



Coups de cœur

634 Principale  
Ouest

Hélène Gagné Bernard  
Lahaye